Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A LA SUITE DE L'ANNONCE DU DÉPART DE DANIEL BERNER

Désignation du futur chef du Service du développement territorial

Philippe Gmür, actuellement conservateur de la nature, a été désigné par le Conseil d'Etat chef du Service du développement territorial. Il entrera en fonction le 1er octobre 2009 à la suite du départ de Daniel Berner qui a fait valoir son droit à la retraite.

Ingénieur agronome de formation, Philippe Gmür occupe depuis 1994 le poste de conservateur de la nature, au sein du Service des forêts, de la faune et de la nature (SFFN). Sous sa direction, la conservation de la nature joue aujourd'hui un rôle reconnu, au sein de l'administration, comme auprès des partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

Dans le cadre de ses fonctions de conservateur de la nature, Philippe Gmür a développé de solides connaissances dans le domaine de l'aménagement du territoire, du développement du milieu rural, de l'accompagnement de projets économiques, de la protection du patrimoine et du développement durable.

Travaillant depuis 15 ans dans un domaine où la pesée d'intérêts, la planification à long terme comme la nécessité de réagir rapidement, la collaboration avec divers services de l'administration, les communes et de multiples partenaires extérieurs sont essentielles, il dispose d'une expérience précieuse pour ses futures fonctions. En outre, l'activité de son entité l'a amené à collaborer régulièrement avec le service en charge de l'aménagement du territoire (ancien SAT devenu SDT), qu'il connaît aujourd'hui très bien.

A l'issue d'une procédure de sélection, durant laquelle cinq candidats sur 17 ont été reçus, le Conseil d'Etat, convaincu que Philippe Gmür dispose des qualités requises pour cette mission, a décidé de lui confier la responsabilité du Service du développement territorial, au départ de Daniel Berner qui a fait valoir son droit à la retraite à partir du 1er octobre.

Dans ses nouvelles fonctions, Philippe Gmür, devra notamment veiller, en lien avec les communes, à la poursuite de la mise en oeuvre du Plan directeur cantonal, élément central de la politique cantonale d'aménagement du territoire, entré en vigueur en août 2008.

Le Conseil d'Etat remercie vivement Daniel Berner pour son travail efficace, son dévouement et la tranquille assurance qu'il a su insuffler à ses collaborateurs au cours des années de transition qu'a connues le service.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 juin 2009

DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 Philippe Gmür, 021 557 86 41 / 079 237 42 55

Photo_Philippe_Gmur